

# SYNTHESE DES PIECES A FOURNIR

Référence : Article 5 de l'Arrêté conjoint N°2016-040/MDENP/MINEFID du 10 novembre 2016

1. la lettre de demande timbrée à 200 F CFA (téléchargeable sur le site web de la DGTIC), dûment renseignée et comportant la signature du Responsable et le cachet de l'entreprise ;
2. le formulaire de demande (téléchargeable sur le site web de la DGTIC) dûment renseigné et comportant (i) la fiche d'identification de la société, (ii) la fiche de demande de qualification, (iii) la fiche de renseignement sur le personnel technique et (iv) la fiche de renseignement sur les moyens matériels (iv est non exigé pour les domaine 2 (études, audits, assistance et conseil) et domaine 5 (intégrateur de solutions informatiques) ;
3. les copies légalisées des diplômes des techniciens ;
4. les CV datés et signés au stylo (signature non imprimée) ;
5. la copie simple de la certification :
  - **pour le domaine 2 (études, audits, assistance et conseil)** : le technicien de niveau minimum BAC+5 ;
  - **pour le domaine 5 (intégrateur de solutions informatiques)** : les techniciens de niveaux minima BAC+3 et BAC+5 en Solutions Réseaux et Systèmes (SRS) et les techniciens de niveaux minima BAC+3 et BAC+5 en Ingénierie Logiciels et Développements (ILD), soit un total de six (06) certifications.
6. la copie légalisée du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
7. la copie simple de l'Identifiant Financier Unique (IFU) ;
8. la copie simple de la carte grise du véhicule pour les catégories concernées (non exigé pour la catégorie A, le domaine 2 et le domaine 5) ;
9. la quittance de paiement (après versement des frais au Service Administratif et Financier de la DGTIC).

## **N.B :**

- Une (01) enveloppe au format A4 pour contenir les documents cités ci-dessus.
- **Pour le renouvellement**, joindre une photocopie de l'agrément précédent.
- **Les Lettre et Formulaire de demande téléchargeables au lien suivant :**

Site web : [www.dgtic.gov.bf](http://www.dgtic.gov.bf)

Menu : **PRESTATIONS**

Sous-menu : **AGREMENTS TECHNIQUES (ATI)**

**Ne pas personnaliser les lettre et formulaire de demande avec les informations de l'entreprise en en-tête !!!**